

DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DE VOIRIE

(Merci de remplir la demande de manière lisible. Toute demande non lisible ne pourra être traitée)

J'AI L'HONNEUR DE SOLLICITER UNE AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DE VOIRIE POUR INSTALLER SUR LE DOMAINE PUBLIC DE VOIRIE (rayez les mentions inutiles) :

- | | |
|--------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> un échafaudage | <input type="checkbox"/> des grilles de chantier |
| <input type="checkbox"/> une benne | <input type="checkbox"/> une cabane de chantier / espace vente |
| <input type="checkbox"/> une grue | <input type="checkbox"/> une nacelle |
| <input type="checkbox"/> un véhicule de chantier | <input type="checkbox"/> autre (Précisez) :..... |

d'une longueur de : mètres et d'une largeur de : mètres.

pour l'exécution de travaux sur l'immeuble n°, rue/route de à Schiltigheim.

Nature des travaux réalisés :

N° de dossier accordé, le cas échéant (Permis de construire, permis de démolir, déclaration de travaux) :.....

❖ **Merci de joindre :**

- **une pièce d'identité (si la demande est faite par un particulier),**
- **un extrait Kbis de moins de 3 mois (si la demande est faite par une société),**
- **un plan d'implantation.**

- ❖ *Pour toute demande complémentaire d'arrêté de stationnement/circulation, merci d'adresser votre demande au moins 15 jours ouvrés avant la date d'effet de l'arrêté demandé à l'adresse email suivante : circulation@ville-schiltigheim.fr.*

DEMANDEUR :

Nom, Prénom ou Raison sociale :

Adresse complète :

Numéro de téléphone :

N° SIRET :

Mail (impératif pour l'envoi de votre autorisation) :

PROPRIETAIRE (à remplir si le propriétaire n'est pas le demandeur) :

Nom, Prénom ou Raison sociale :

Adresse complète :

Numéro de téléphone :

N° SIRET :

Mail :

DUREE PRECISE POUR LAQUELLE L'OCCUPATION EST SOLLICITEE (durée des installations) :

Du au

❖ **NB :**

La durée demandée d'occupation doit être précise et définitive. Elle ne peut être modifiée.
La redevance ne pourra être réduite du fait d'une occupation plus courte qu'initialement prévue.
En cas de besoin de prolongation, une nouvelle demande devra être effectuée au moins 3 jours ouvrés avant l'expiration de la première demande afin d'obtenir une nouvelle autorisation.

REDEVANCES POUR L'ANNE 2023 (décision du 22 décembre 2022) :

2,00 € / m² par semaine pour chacune des trois premières semaines.
1,00 € / m² par semaine pour toute semaine supplémentaire, dans le cadre d'une première demande ou d'une prolongation.
500,- € / mois pour les espaces vente
Attention : toute semaine et tout mètre carré entamés sont dus.

❖ **NB :**

La redevance due est payable d'avance étant précisé que :
- **un montant minimum de facturation de 30,- euros est appliqué pour les occupations ne dépassant pas 48h.**
- **un montant minimum de facturation de 70,- euros est appliqué à partir de 48h d'occupation.**

La somme due sera facturée au signataire du présent document.

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je soussigné(e)

NOM PRENOM ou RAISON SOCIALE :

- Certifie exacts les renseignements contenus dans la présente demande.
- M'engage à me conformer pour l'exécution de ces travaux aux conditions stipulées dans l'autorisation délivrée par la Maire de Schiltigheim ainsi qu'à l'avis des services compétents.
- M'engage à ne commencer les travaux qu'après avoir obtenu les autorisations d'urbanisme, de voirie et d'occupation du domaine public nécessaires.

Nom et qualité du signataire :

Date :

Signature :

⇒ Document à renvoyer au Service Domaines/Règlementation (domaine@ville-schiltigheim.fr) **au minimum 15 jours ouvrés avant le début des travaux. Toute demande non lisible ou non complète ne sera pas traitée.**